Fiche de données de sécurité

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Informations sur le produit

Marque: **Asulam**

Utilisation: Produit phytosanitaire

Société
Burri Agricide
Rue de l`Eau 5
CH-2555 Brügg

Tel: 032/ 373 63 63
Fax: 032/ 373 24 37
E-Mail: info@burri-agricide.ch

No. pour des renseignements:
Burri Agricide 032/ 373 63 63 (lundi – vendredi 08:00 - 12:00, 13:00 - 17:00)

Téléphone en cas d'urgence:
Centre d'information de toxicologie (temps restant) 145

2. Identification des dangers

Danger:
C Corrosif

Dangers spécifiques:
Provoque de graves brûlures.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

3. Composition/information sur les composants

Composants	CAS-No.	EINECS-No. ELINCS-No.	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	Concentration (w/w)
Asulam	3337-71-1				400g/l
Sodiumhydroxyde (33%)	1310-73-2	001-002-00-6	C	R35	10-30%

4. Premiers secours

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau (si possible, retirer les lentilles de contact.) Ne pas rincer en direction de l'autre œil. En cas de douleur persistante, consulter un ophtalmologue.
Contact avec la peau: Enlever immédiatement les vêtements contaminés avec le produit. Laver abondamment la peau avec beaucoup d'eau et savon.
Inhalation: Porter la personne affectée à l'air frais et la laisser reposer. Consulter un médecin.
Ingestion: Si le sujet est inconscient: Ne pas provoquer de vomissement, ne pas le faire boire. Dégager le voies respiratoires du sujet (pour cela, prendre le sujet par le menton et les joues et lui baisser la tête. En cas de vomissements, lui vider la bouche). Si le sujet est conscient: Boire de l'eau afin de diluer le produit. Consulter un médecin ou contacter le centre d'information de toxicologie pour clarifier si à la personne affectée doit provoquer un vomissement.

5. Mesures de lutte contre

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie:
En cas d'incendie NOx, CO, SO2 peuvent se former.
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:
Porter un vêtement de protection individuel et un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Moyens d'extinction approprié:
Eau pulvérisée, poudre sèche, mousse.
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:
Jet d'eau à grand débit.
Autres indications:
Mesures générales en cas d'incendies avec des produits chimiques. Collectionner séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas rejeter dans la canalisation.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles:
Équipement de protection, gants, lunettes de sécurité résistants de l'eau.
Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter la pénétration dans les sols et les eaux. Eviter tout contact avec la végétation. Ne pas laisser pénétrer dans l'eau de la surface ou la canalisation.
Méthodes de nettoyage/ récupération:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Recueillir mécaniquement. Éliminer les fûts/ déchets selon de la directive locales (utiliser des récipients appropriés pour éviter une contamination de l'environnement).
Autres indications:
Ne jamais mettre le produit renversé dans le fût original en vue de recyclage.

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Précautions pour la manipulation sans danger: Se laver les mains après utilisation ou avant les pauses. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller une bonne ventilation. Ne pas inhaler les aérosols.

Stockage

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs: Conserver dans un endroit froid (5- 35°C). Tenir à l'abri du gel.
Précautions pour le stockage en commun: Conserver l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limite d'exposition:
Concentration admissible en maximum (CMA-MPT, 8h): Non déterminé.

Protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène: En cas d'usage, observer la direction du vent. Retirer et laver le vêtement et les gants contaminés, aussi le côté intérieur, avant les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail.
Protection respiratoire: En cas d'aération insuffisante utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Protection des mains: Gants de protection.
Protection des yeux: Lunettes de protection.
Protection de la peau et du corps: Costume de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect

Forme:	Liquide
Couleur:	Auburn

Informations supplémentaires

Point d'ébullition:	100 °C (eau)
Densité relative (eau= 1):	1.948
Solubilité dans l'eau:	Miscible.
Valeur du pH:	8.45

10. Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable en cas des conditions normales.
Conditions à éviter: Le froid (sous 5℃). Chaleur extrême. Pénétration du soleil directe.
Matières à éviter: Agents oxydants. Fer et acier galvanisé ou non protégé (Exception acier non oxydant). Aditifs anioniques. Acides et bases fortes.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD50/ LC50 déterminantes pour la classification:
Asulam: Oral: LD50, > 5000 mg/kg (rat)
Dermique: LD50, > 4000 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation:
Irritation de la peau: Lapin: Pas d'effet d'irritation.
Irritation des yeux: Pas d'effet d'irritation.

Informations supplémentaires:
On n'a pas pu constater des effets secondaires signifiants à l'aide des tests de nourriture exécutés avec des rats au-dessus de 90 jours à 400 mg/kg du produit.

12. Informations écologiques

Données d'élimination (Persistance et dégradation)

Stabilité dans le sol: Rémanence faible, 6- 14d
Stabilité dans l'eau: Rémanence forte

Effets écologiques:
Asulam est facilement toxique pour les oiseau, les poissons, les abeilles et la puce aquatique (daphnia magna):
LC50/96 h, > 3000 mg/l (poisson)

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit: En accord avec les réglementations locales et nationales.
Récipients: Mettre les récipients vidés et nettoyés à la poubelle.
Résidus: Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.

Selon la Directive 2000/532/CE:
comme modifiée: 02 01 08 (déchets agrochimiques contenant des Code d'élimination de déchet: substances dangereuses)

14. Informations relatives au transport

No ONU:

Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux- route et train, transfrontalier):
Pas un produit dangereux en sens des directives pour le transport en route et train.

Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):
Pas un produit dangereux en sens des directives susmentionnées.

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:
Pas un produit dangereux en sens des directives susmentionnées.

15. Informations réglementaires

Symbole(s):	C	Corrosif
Phrase(s) de risques:	R35	Provoque de graves brûlures.
	R52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Phrase(s) de sécurité:	S2	Conserver hors de portée des enfants.
	S13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
	S20/21	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
	S26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
	S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
	S36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
	S45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
	S61	Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

SP 1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Indications supplémentaires:	Pour éviter des risques pour l'homme et l'environnement le mode d'emploi est à observer.

16. Autres informations

Texte complet des phrases R mentionnées au chapitre 3
R35 - Provoque de graves brûlures.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Numéro d'agréation: W 2748 Version: 27.08.2008